



**Direction Générale des
Services**

Direction des Bâtiments, des Moyens
Généraux et du Patrimoine

Service Marchés Mermoz

Affaire suivie par : Sophie Gaillard
Poste: 71.90

2011-CG-2-3388

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 16 décembre 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX
TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RESTRUCTURATION Y COMPRIS
LA DEMI-PENSION AU COLLÈGE GEORGE SAND 9 MAGNANVILLE
ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION**

Politique sectorielle :	Enseignement
Secteur d'intervention :	Enseignement du second degré
Programme :	Plan pluriannuel collèges (200-2016)

	2007P013E01 (APD)	
	AP	CP 2011
Montant actualisé :	560 000 000	15 434 870
Montant affecté :	107 644 360	9 459 641
Montant disponible :	452 355 640	5 975 229
Montant déjà engagé pour ce rapport :	95 306,25	0

Il vous est proposé d'attribuer le marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour l'opération de travaux de réhabilitation et de restructuration, y compris la demi-pension, du collège George Sand à MAGNANVILLE.

La procédure de marché négocié spécifique au marché de maîtrise d'œuvre a été choisie car le marché est relatif à la réhabilitation d'ouvrages existants (Article 74-III, 1°). De plus, la prestation de services à réaliser est d'une nature telle que les spécifications du marché ne peuvent être établies préalablement avec une précision suffisante pour permettre le recours à l'appel d'offres (Article 35-I, 2°).

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 25 mars 2011 au JOUE, au BOAMP, au Moniteur des Travaux et publié sur le site Achatpublic.com en vue de la passation d'un marché négocié spécifique d'ordonnancement, de pilotage et de coordination.

13 candidatures ont été reçues dans le délai imparti. 4 candidats ont été admis par décision du Pouvoir Adjudicateur du 30 juin 2011 à négocier, suite à l'avis du jury réuni le 07 juin 2011, à savoir :

EQUIPE N° 2

SCO

EQUIPE N° 5

AIA MANAGEMENT DE PROJETS

EQUIPE N° 10

IOSIS

EQUIPE N° 13

OTCI LG.

Le dossier de consultation des concepteurs a été transmis aux concurrents le 22 juillet 2011.

La date limite de remise des offres a été fixée le 29 août 2011 à 16 h 00.

La réunion de négociation a eu lieu le 09 septembre 2011. Les équipes devaient remettre leur nouvelle offre après négociation au plus tard le 21 septembre 2011 à 16 h 00.

Le Pouvoir Adjudicateur a désigné l'équipe AIA MANGAGEMENT DE PROJETS lauréate du marché négocié spécifique d'ordonnancement, de pilotage et de coordination dans le cadre de l'opération de réhabilitation et de restructuration du collège George Sand à MAGNANVILLE.

Il vous est donc proposé d'attribuer le marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination pour l'opération de réhabilitation et de restructuration du collège George Sand à MAGNANVILLE à la société AIA MANAGEMENT DE PROJETS.

Ce marché s'inscrit financièrement dans le montant d'autorisation de programme affecté à l'opération concernée.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :